

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 OCTOBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00288**

**COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ELECTION DES MEMBRES**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 29 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123  
Nombre de présents : 112  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de voix : 116

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET représenté par Mme Marie José MAKAREINIS, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELLENEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD,

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24423770-20201005-0202002088

DATE D'APPRECIATION : 16 octobre 2020

Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,  
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN

**Pouvoirs :**

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Catherine CHAPARD, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 05 OCTOBRE 2020**

**COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ELECTION DES MEMBRES**

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale, Saint-Etienne Métropole est amenée à confier la gestion et l'exploitation de certains de ses services publics à des opérateurs extérieurs à elle.

La conclusion de certains contrats de délégations de service public nécessite l'intervention d'une commission de délégation de service public prévue à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

A titre de rappel, au sens de l'article L. 1121-3 du code de la commande publique, « La délégation de service public mentionnée à l'article L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales est une concession de services ayant pour objet un service public et conclue par une collectivité territoriale, un établissement public local, un de leurs groupements, ou plusieurs de ces personnes morales. ». Dans le cadre de ses compétences, la Métropole peut être amenée à dérouler cette procédure.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT, la commission de délégation de service public est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, élus au scrutin proportionnel de liste avec répartition des sièges au plus fort reste. Cette commission est présidée par le Président de Saint-Etienne Métropole ou son représentant.

Conformément à l'article D. 1411-5 du CGCT, le conseil a préalablement fixé les conditions de dépôt des listes.

**Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.**

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, procède à l'élection des membres de la Commission de délégation de service public et désigne à l'unanimité :**

- **en tant que membres titulaires de la Commission de délégation de service public :**  
**M. Henri BOUTHEON, M. Jean-Paul RIVAT, M. Vincent BONY, M. Jean-Luc BASSON,**  
**Mme Clémence QUELENNEC,**

- **en tant que membres suppléants de la Commission de délégation de service public:**  
**M. David FARA, Mme Nora BERROUKECHE, M. Jacques VALENTIN,**  
**M. Julien VASSAL, M. Philippe DENIS.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU